

Homme et femme Joseph et Marie il les créa

QUELLE EST DONC LA PLACE DE SAINT JOSEPH ?

L'enjeu de notre réflexion est d'essayer de mieux comprendre la place de saint Joseph à côté de la Vierge Marie au sein de la Sainte Famille.

Les textes évangéliques insistent suffisamment sur le fait que Marie a conçu par l'opération du Saint Esprit pour qu'il n'y ait sur ce point aucune ambiguïté : saint Joseph n'est pas le géniteur de cet enfant.

Mais alors pourquoi Dieu a-t-il voulu faire appel à saint Joseph ?

Dans la société juive du début de notre ère, les filles-mères trouvaient accueil dans leur clan familial : il n'y avait donc pas de nécessité absolue de trouver un mari, qui assume la responsabilité de la Vierge et de son Enfant.

La question est d'autant plus pertinente que la dévotion à saint Joseph fut très tardive et ne se développa vraiment qu'à partir de la fin du XV^e siècle. Lorsqu'il est question de lui auparavant, c'est souvent dans un contexte plutôt embarrassé.

Jusqu'au XIV^e siècle en effet, la réflexion sur saint Joseph demeure à l'ombre de la mariologie et de la christologie - ce qui conduira l'iconographie à privilégier le récit de saint Luc, dont les évangiles de l'enfance se concentrent sur Marie tout en restant très discrets sur Joseph. Quant aux apocryphes, ils contribueront à la diffusion de l'image d'un Joseph âgé, veuf ayant eu des fils d'un premier mariage, dont on ne saurait douter qu'il respectât la virginité de son Epouse.

Les Pères eux-mêmes - à quelques exceptions près et non des moindres comme par exemple saint Augustin - éprouveront une certaine gêne à évoquer la réalité du lien conjugal entre Marie et Joseph. Une trop grande insistance sur la paternité de Joseph ne conduirait-elle pas à minimiser - voire à mettre en cause - la filiation divine du Christ ? Dans le contexte des grands débats trinitaires qui sont au cœur de la réflexion patristique et qui aboutiront aux Credo de Nicée (325) et Constantinople (381), il semble plus prudent d'affirmer unilatéralement la paternité éternelle de Dieu (le Père), et de réduire celle de Joseph à une paternité fictive, destinée à inscrire Jésus dans la lignée de David et à préserver l'honneur de la Vierge-Mère. Joseph doit se contenter d'être le père « putatif » de l'Enfant - c'est-à-dire celui qui est considéré comme tel par la société humaine - et le « gardien » de la Vierge plus que son époux.

La dissymétrie entre l'homme et la femme dans ce couple que constituent Joseph et Marie est telle, qu'on peut se demander s'il est vraiment digne de ce nom. Nous savons bien que l'histoire de la spiritualité va largement corriger cette vision réductrice aux XVI^e et XVII^e s.; posons-nous cependant la question : cette conception de la Sainte Famille dans laquelle l'époux et le père n'ont qu'un rôle de figurant, est-elle compatible avec l'image de la famille proposée par la Révélation ? Correspond-elle au dessein de Dieu sur le couple tel qu'il nous est révélé au premier chapitre de la Genèse ?

De l'espèce à l'image

Le premier verset du Livre des origines nous dit :

« Au commencement Dieu (*Elohim*) créa le ciel et la terre ».

Dieu crée par sa Parole, prononcée dans le souffle de l'Esprit.

Au quatrième jour :

« Dieu créa selon leur espèce les grands monstres marins, tous les êtres vivants qui vont et viennent et qui foisonnent dans les eaux et aussi, selon leur espèce, tous les oiseaux qui volent » (*Gn 1, 21*).

Tout le vivant est créé « *selon son espèce* », littéralement « *pour son espèce* », c'est-à-dire « *en vue de son espèce* ». L'expression revient dix fois entre les versets 11 et 25. L'animal demeure donc clairement assujéti à son espèce, finalisé sur elle. Son projet de vie ne transcende pas la sauvegarde et le développement de l'espèce à laquelle il appartient.

Mais lorsque l'être humain entre en scène, l'expression va radicalement changer. Dieu ne crée pas l'homme « *selon son espèce* », mais « *à son image* » :

« *Faisons l'homme à notre image et selon notre ressemblance. Qu'ils soient le maître des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, des bestiaux, de toutes les bêtes sauvages et de toutes les bestioles qui vont et viennent sur la terre* » (*Gn 1, 26*).

Sa constitution « *à l'image* » de son Créateur, différencie radicalement l'être humain du monde animal ; elle lui donne même autorité sur toutes les créatures. Il est en quelque sorte le vicaire de Dieu au milieu de la création, celui qui peut le représenter parce qu'il porte en lui son empreinte. Contrairement au reste de la création que Dieu se contente de « *dire* » et elle existe, Dieu tient conseil intérieurement avant de créer l'homme. Ce mystérieux « *nous* » divin laisse supposer une pluralité de Personnes, qui décident d'un commun accord d'inscrire leur image et même leur ressemblance en l'homme.

Ce qui implique que l'homme sera lui aussi pluriel, non seulement quantitativement, mais aussi et surtout qualitativement ; c'est-à-dire que les représentants de l'humanité seront distincts entre eux, et que leur différence suscitera une vie relationnelle.

Le pluriel quantitatif apparaît au verset 26a : « *Qu'ils soient le maître des poissons de la mer...* » ; quant au pluriel qualitatif - disons la différenciation interne - nous la découvrons au verset 27 : « *Dieu créa l'homme à son image ; à l'image de Dieu il le créa ; il les créa homme et femme* ». Il faudrait plutôt traduire : « *mâle et femelle il les créa* », afin de réserver la différenciation homme-femme à l'accès à la parole qui les établit dans une relation interpersonnelle pleinement humaine.

Remarquons que la réalisation concrète (v. 27) reste en-deçà du programme annoncé (v. 26) : Dieu crée l'homme à son image, mais ne communique pas la ressemblance. Les Pères de l'Église suggèrent que celle-ci est donnée en germe dans l'image, et devra être réalisée progressivement au cours du cheminement de l'homme et de la femme, qui sont ainsi appelés à collaborer à leur propre accomplissement. Tous deux auront réalisé cette ressemblance lorsqu'ils pourront dire « nous » comme Dieu le fait. Ce passage est décrit dans le second récit de la création en *Gn 2*.

« *Yahvé Elohim* insuffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant » (Gn 2, 7).

Adam – que nous traduisons par « l'homme » - n'est pas un nom propre : Chouraki traduit très justement par « *le glébeux* », celui qui est tiré de la glaise (*Adamah*).

Le récit ne mentionne aucune indication quantitative, ni aucune différenciation qualitative : Adam est seul, ce que Dieu évalue négativement : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul* ». Aussi décide-t-il de lui faire une aide (*ezer*) (littéralement) « *contre lui* », c'est-à-dire tout proche de lui, « *qui lui correspond* ».

Soulignons que le mot *ezer* en hébreu signifie : une aide qui porte secours ; hormis notre passage, ce terme est attribué exclusivement à Dieu lorsqu'il intervient pour sauver son peuple de la mort. C'est dire que l'apparition de la femme n'est pas un événement secondaire : elle est d'un secours vital.

Cependant Dieu ne « crée » pas la femme à proprement parler, du moins pas de la même façon qu'il a créé l'humain en le modelant avec la poussière tirée du sol. Il change radicalement sa manière de faire :

« *Yahvé Elohim* prit de la chair dans son côté puis il le referma. Avec ce qu'il avait pris à l'homme il forma une femme et l'amena vers l'homme » (Gn 2, 21-22).

Ce n'est pas à partir de la glaise qu'il suscite la femme, mais à partir « *du côté* », c'est-à-dire du plus intime de l'homme, après avoir fait tomber sur lui une profonde torpeur.

Mme Balmory - psychanalyste - suggère que

« L'Adam s'est endormi à la recherche d'un autre pour qu'il puisse *parler avec* lui et non pas seulement *parler à* - ce qu'il a fait aux animaux en les nommant¹. »

Cet « autre » que l'homme désire, et qui est essentiel pour qu'il puisse accéder à la parole et par là à l'humanité véritable, ne fait pas partie des créatures au milieu desquelles il est placé : Dieu extrait cet autre de l'humain lui-même.

Autrement dit, ce n'est pas par sa dimension physique, matérielle, que l'homme se distingue des autres créatures, mais par son intériorité, c'est-à-dire par sa dimension spirituelle, qui est essentiellement relationnelle. Pour que la rencontre avec l'autre soit pleinement humaine et humanisante, il faut qu'elle procède de la dimension d'intériorité. L'autre peut alors et alors seulement, être découvert dans son originalité, sa spécificité, son altérité personnelle - qui n'est précisément pas objectivable.

Il est remarquable que ce ne soit plus seulement le créateur *Elohim*, mais le Dieu personnel *Yahvé* qui agit. Dieu ne « crée » plus à proprement parler - au sens ontologique de « tirer du néant ». Son action consiste à séparer au sein même de l'humain, l'homme et la femme, afin qu'ils constituent des altérités en vis-à-vis, susceptibles d'entrer en relation personnelle :

« Cette fois-ci voilà l'os de mes os et la chair de ma chair ! On l'appellera "*Isha*" car elle fut tirée de *Ish* » (v. 23).

L'humain ne pouvait pas devenir homme ou femme à lui seul : l'homme et la femme doivent advenir ensemble et l'un par l'autre. Dieu s'est contenté de susciter le désir dans leur cœur et de

¹ M. Balmory, « Homme et femme au commencement : revenir à la lettre biblique », dans *Homme et femme il les créa*, Coll., Académie d'éducation et d'études sociales, François-Xavier de Guibert, Paris, 2008, p. 19.

les mettre en présence ; il réalise les conditions du dialogue, de l'altérisation et de l'émergence du caractère personnel ; puis il laisse l'homme et la femme à leur liberté.

L'ESPACE DE VIE DE L'ENFANT

Les deux modalités de la connaissance

Approfondissons encore les modalités de ce passage du « mâle » à l'homme, et de la « femelle » à la femme. Jusque-là la « femelle » est inconnue du « mâle » : il ne peut la connaître puisqu'elle est différente de lui jusque dans sa corporéité. Mais le désir de la rencontre personnelle va les faire se *reconnaître* dans leur commune humanité ; non pas comme deux êtres identiques qu'ils ne sont pas, mais comme des êtres différents communiant dans la même essence.

Ce sont leurs différences qui vont susciter leur admiration, leur émerveillement et finalement leur amour ; et c'est l'amour qui va les unir en une seule chair.

Ce « nous » qu'ils constituent dans l'amour, n'implique aucune négation des différences ; il résulte tout au contraire de leur communion, chacun des partenaires trouvant son accomplissement dans l'unité réalisée ensemble.

Une telle union, qui par sa fécondité s'ouvre à la vie, représente le fruit de « *l'arbre de la vie* » (Gn 2, 9) que l'homme et la femme sont invités à cueillir et à partager.

Quant à l'autre arbre dont il est question juste avant que Dieu ne crée les conditions de la rencontre entre l'homme et la femme – le fameux « *arbre de la connaissance du bien et du mal* » (*Ibid.*) - il pourrait concerner les modalités de leur relation. Nous venons de voir qu'il y a une connaissance « bonne » : celle qui respecte la différence et qui ouvre sur l'amour et la vie. Mais il y a également une connaissance « mauvaise », qui consiste à réduire l'autre à soi, à le « manger », se l'assimiler, en niant sa différence. Un tel amour fusionnel est une caricature stérile de l'amour, dans laquelle la vie ne peut pas s'épanouir, faute d'altérité.

Entre le ressemblant et le différent

C'est dans l'entredoux entre l'homme et la femme que subsiste l'amour, et c'est dans cet espace, ce lieu de vie de l'amour, que l'enfant peut naître, se développer et s'épanouir. C'est là, entre un père et une mère, que l'enfant apprend à découvrir sa propre identité : face au parent du même sexe il trouve confirmation de ce qu'il est ; face au parent de l'autre sexe il découvre la différence. Au cœur même de la relation parent-enfant, comme au cœur de la relation des époux, la différence doit préserver le mystère de l'autre et protéger l'enfant d'une parenté totalitaire².

Ressemblance et différence : ces deux dimensions sont essentielles à l'avènement de l'identité de l'enfant.

Lorsqu'on se souvient que le Verbe a réellement pris chair de notre chair et assumé notre humanité en toutes choses sauf le péché, nous concevons que pour le plein épanouissement de cette humanité du Fils de l'homme, il fallait qu'il puisse être accueilli, grandir et mûrir entre un homme et une femme unis dans un fort lien d'amour, se respectant parfaitement et devenant pour l'enfant ces deux pôles de référence par rapport auxquels il pourrait construire sa propre identité.

LE MYSTERE DE LA SAINTE FAMILLE

² M. Balmory, *op. cit.*, p. 22.

Un vrai couple et une véritable famille

Nous sommes décidément bien loin de l'image caricaturale du pseudo-couple Marie-Joseph qui prévalut jusqu'au XVI^e s., dans lequel un Joseph vieillard se tient à l'écart d'une Vierge à l'Enfant qu'il n'ose approcher.

A l'aube des temps nouveaux apparaît non pas une Vierge solitaire, mais un couple, dont va naître le Sauveur. L'Enfant est né dans le sein de la Vierge Marie, « *accordée en mariage à Joseph* » (Lc 1, 27) : la précision est importante. Nul doute que la Sainte Famille réalise pleinement le dessein de Dieu sur l'homme et la femme, révélé au livre de la Genèse.

Le pape Paul VI se plaisait à associer étroitement Marie et Joseph dans leur ministère respectif au service du Mystère de l'Incarnation :

« Voici qu'au seuil du Nouveau Testament comme à l'entrée de l'Ancien se dresse un couple. Mais, tandis que celui d'Adam et Ève fut la source du mal qui a déferlé sur le monde, celui de Joseph et de Marie est le sommet d'où la sainteté se répand sur toute la terre. Le Sauveur a commencé l'œuvre du salut par cette union virginale et sainte où se manifeste sa toute-puissante volonté de purifier et sanctifier la famille, ce sanctuaire de l'amour et ce berceau de vie³. »

Le pape Jean-Paul II prolonge cette doctrine lorsqu'il donne la Sainte Famille en modèle à toutes les familles chrétiennes :

« Puisque, en définitive, l'essence de la famille et ses devoirs sont définis par l'amour, c'est dans la Sainte Famille, cette "Église domestique", que toutes les familles chrétiennes doivent trouver leur reflet. En elle, en effet, "par un mystérieux dessein de Dieu, le Fils de Dieu a vécu caché durant de longues années. Elle est donc le prototype et l'exemple de toutes les familles chrétiennes."^{4,5} »

Loin de porter ombrage au mystère de l'Incarnation rédemptrice, saint Joseph en est tout au contraire un élément essentiel, car c'est au sein d'une famille que le Fils de Dieu a voulu s'incarner, pour jouir de la tendresse et de l'assistance d'une vraie mère et d'un vrai père, tous deux indispensables pour que l'Enfant puisse « *grandir en sagesse, en taille et en grâce sous le regard de Dieu et des hommes* » (Lc 2, 52).

Une virginité conjugale féconde

Le Verbe incarné veut naître d'une Vierge, mais qui soit mariée. Prise isolément, la virginité de Marie n'est pas apte à la maternité divine. Pour être féconde, sa virginité doit être unie à celle de Joseph et devenir une virginité conjugale. Si le mariage de Marie est ordonné à la maternité divine, il en va de même du mariage de Joseph ; si la virginité de Marie est féconde, la virginité de Joseph l'est aussi. Dans le plan divin de l'Incarnation, le mariage virginal de Marie et de Joseph est tout entier ordonné à la naissance temporelle du Fils de Dieu fait homme.

Saint Augustin écrit :

« Ne les séparons pas. Que Marie n'ait pas à nous reprendre. Elle n'a pas voulu se nommer avant son époux ; elle a dit : "Votre père et moi, tout affligés, nous vous

³ Paul VI, Allocution aux « Équipes Notre-Dame » (4 mai 1970), n° 7 : AAS 62 (1970), p. 431.

⁴ Jean-Paul II, Exhortation apostolique sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui : *Familiaris consortio* du 22 novembre 1981, n° 8.

⁵ Jean-Paul II, Exhortation apostolique sur la figure et la mission de saint Joseph dans la vie du Christ et de l'Église : *Redemptoris Custos* du 15 août 1989.

cherchions”. Traçons donc la généalogie de Jésus par Joseph ; et plaçons le mari avant l’épouse, selon l’ordre de la nature et la loi de Dieu. Si en effet nous écartions Joseph parce qu’il n’a pas engendré par l’œuvre de la chair, il nous répliquerait : “Et Marie, a-t-elle donc engendré par l’œuvre de sa chair ? Ce que le Saint Esprit a opéré en elle, il l’a opéré pour les deux”. Le Saint Esprit a opéré dans le corps de Marie, ce qui devait naître également pour l’époux. Aussi est-ce à tous deux que l’Ange prescrit de donner le nom à l’Enfant, soulignant par là leur autorité de vrais parents⁶. »

Dans son premier *Panegyrique de saint Joseph*, Bossuet se fait lui aussi le défenseur de cette position :

« Il me semble vous voir étonnés de m’entendre prêcher si assurément que Jésus est le fruit de ce mariage. Nous comprenons, direz-vous, que l’incomparable Joseph est père de Jésus par ses soins, mais nous savons qu’il n’a point de part à sa bienheureuse naissance. Comment donc nous assurez-vous que Jésus est le fruit de ce mariage ? Cela paraît peut-être impossible ; toutefois vous m’accorderez aisément que Jésus, ce béni Enfant, est sorti, en quelque manière, de l’union virginale de ces deux époux. C’est en effet la pureté de Marie qui la rend féconde. Mais si c’est sa pureté qui la rend féconde, je ne craindrai plus d’assurer que Joseph a part à ce grand miracle. Car si cette pureté angélique est le bien de la divine Marie, elle est aussi le dépôt du juste Joseph. »

Inutile d’insister : c’est par la volonté divine, que le Verbe s’est fait chair dans le sein de la Vierge, et c’est par cette même volonté divine qu’il a voulu être le fruit de l’amour chaste de Marie et de Joseph.

Joseph est donc bien l’époux de Marie et le père de Jésus : les Évangiles ne nous parlent-ils pas de « Jésus, le Fils de Joseph de Nazareth » (Jn 1, 45 ; cf. Jn 6, 42 ; Lc 2, 48 ; Mc 6, 3) ? S’adressant à Jésus, Marie elle-même ne désigne-t-elle pas Joseph comme son père (Lc 2, 48) ?

Au XVe siècle, Gerson prenait déjà un soin inégalé à démontrer que la naissance de Jésus est un fruit légitime de ce saint mariage : Jésus ne fut-il pas engendré légalement pour Joseph par le Saint Esprit, agissant ainsi comme son substitut ?

Au XVIIe siècle - le grand siècle de saint Joseph - le théologien de l’École Française, Monsieur Olier, ne craint pas d’appeler saint Joseph : « Le sacrement du Père éternel ».

Saint François de Sales se range à cet avis lorsqu’il désigne Joseph comme « le Vice Père de Notre Seigneur ». Ce serait donc faire insulte au Père céleste que de minimiser l’importance du ministère de paternité exercé par saint Joseph, véritable Époux de la Vierge Marie, donné pour père au Fils de Dieu.

LA SAINTE FAMILLE : UN MODELE POUR NOTRE TEMPS

A l’heure où l’institution familiale est si dépréciée et malmenée, il est important de retrouver et contempler la beauté de la Sainte Famille, icône de la Trinité et prémices de l’Église eschatologique.

Nous le savons hélas trop bien : la postmodernité s’acharne à déconstruire la famille. Elle s’appuie en particulier sur une idéologie qui peut compter sur de forts appuis dans les institutions internationales, à savoir la théorie du « gender » - traduisons : du « genre ».

Cette idéologie se fonde sur une distinction entre « sexe » et « genre », adoptée par l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : le mot « sexe » ferait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les hommes et les femmes ; le mot « genre » aux rôles, aux comportements, aux activités, qu’une société donnée considère comme appropriés pour les hommes et pour les femmes.

⁶ Saint Augustin, *Serm.* 51, c. 20, n° 30, PL 38, 350-351.

« Mâle » et « femelle » seraient donc des catégories du sexe ; tandis que « masculin » et « féminin » seraient des catégories du genre.

Toujours selon cette théorie, si l'identité sexuelle est fixée une fois pour toute par nos chromosomes, l'identité générique, elle, pourrait fort bien changer au gré du bon vouloir des individus. A condition bien sûr qu'ils se soient auparavant déprogrammés des conditionnements culturels auxquels ils sont soumis.

La « déconstruction » du masculin et du féminin consiste à affranchir nos comportements de toutes références normatives en matière de sexualité, celles-ci n'étant que des superstructures sociales - souvent marquées par la domination masculine.

Chacun aurait dès lors le droit de définir sa propre identité de genre, indépendamment de sa sexualité, et d'orienter son désir sexuel comme il l'entend.

Selon cette théorie, la différence sexuelle serait secondaire dans la fondation d'une famille. Il faudrait plutôt privilégier et reconnaître le genre que chacun construit subjectivement, et qui l'oriente vers l'hétérosexualité, l'homosexualité, le transsexualisme etc. On pourrait ainsi parler de couples et de familles hétérosexuelles et homosexuelles : la différence sexuelle serait remplacée par la différence des genres ou des pratiques sexuelles.

Dans un tel contexte, des mots comme « mère », « famille », « maternité », « fils/fille », « père », etc. sont vidés de toute pertinence ; ils ont d'ailleurs pratiquement disparu dans les documents officiels des Organismes internationaux depuis la Conférence de Péquin en 1995⁷.

Sur l'horizon de la doctrine du « genre », toute la complémentarité entre l'homme et la femme, fondée dans l'acte créateur, cette complémentarité que nous avons longuement méditée à la lumière des récits fondateurs du livre de la Genèse, vole en éclats : il n'en subsiste plus rien.

La Révélation divine nous enseigne tout au contraire, que Dieu bénit la famille hétérosexuelle, monogame et stable, que le mystère de l'Incarnation rédemptrice a sanctifiée. Dans sa *Lettre aux Familles* datée du 20 mars 1994, le pape Jean-Paul II écrivait :

« Parmi les nombreuses routes de l'Église, la famille est la première et la plus importante : c'est une route commune, tout en étant particulière, absolument unique, comme tout homme est unique ; une route dont l'être humain ne peut s'écarter. Quand la famille manque, il se crée dans la personne qui vient au monde une carence préoccupante et douloureuse, qui pèsera par la suite sur toute sa vie.

Si le Christ manifeste pleinement l'homme à lui-même, c'est d'abord par la famille dans laquelle il a choisi de naître et de grandir qu'il le fait. On sait que le Rédempteur est resté caché à Nazareth pendant une grande partie de sa vie, "soumis" (Lc 2,51), en tant que "Fils de l'homme", à Marie sa mère, et à Joseph le charpentier.

Le mystère divin de l'Incarnation du Verbe a donc un rapport étroit avec la famille humaine. Et cela, non seulement avec une famille, celle de Nazareth, mais en quelque sorte avec toute famille, d'une manière analogue à ce que dit le Concile Vatican II à propos du Fils de Dieu qui, par l'Incarnation, s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme. »

Le Seigneur et l'Église attendent de nous que nous nous engagions résolument dans la défense et la promotion d'une culture qui respecte et promeuve l'alliance entre l'homme et la femme, créés à l'image de Dieu, et appelés à cheminer vers la pleine ressemblance en vivant dans la charité. Que saint Joseph inspire nos initiatives, et nous aide à répondre généreusement à cet appel.

⁷ A.-M. Libert, « Le "gender" dans les Institutions Internationales », *Homme et Femme il les créa*, Coll., op. cit., p. 195. Ajoutons que la théorie du *gender* est largement diffusée par la Commission des Populations de l'ONU et par le Parlement européen, afin d'obliger les pays à modifier leur législation et à reconnaître, par exemple, l'union homosexuelle ou l'homoparenté par adoption.

